

DEC142262DR11

**Décision portant nomination de M. William REGAIRAZ aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5821 intitulée LPSC**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université;

**Vu** la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte n°5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie et nommant M. Serge Kox en qualité de directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC140586IN2P3 en date du 21 février 2014 portant cessation des fonctions de M. Serge Kox et nomination de Mme Annick Billebaud, directrice par intérim de l'unité mixte n°5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie ;

**Vu** la décision DEC141651IN2P3 en date du 27 juin 2014 portant cessation des fonctions de Mme Annick Billebaud et nomination de M. Arnaud Lucotte en qualité de directeur de l'unité mixte n°5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 1<sup>er</sup> septembre 2014 ;

Considérant que M. William REGAIRAZ a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes du CNRS du 16 au 18 octobre et du 20 au 22 novembre 2000 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. William REGAIRAZ IR2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5821 intitulée LPSC à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

M. William REGAIRAZ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M William REGAIRAZ est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 17 septembre 2014

Le directeur de l'unité  
Arnaud LUCOTTE



Visa du délégué régional du CNRS

**Le Délégué régional**



**Jérôme VITRE**

Visa du président de l'Université

USF

